

1978
Mise en service de l'UTOM

1999
Arrêt de l'UTOM

2005
Acquisition du site par la commune de Cavalaire

2005
Usine déclassée et dépolluée

5 mars 2019
Passage en commission, phase Conception

Septembre 2022
Début des travaux

Février 2024
Livraison du chantier

Réhabilitation rurale

bdc
OR

RECONNU EN PHASE CONCEPTION

Contexte

Lancée en 1978, l'usine de traitement des ordures ménagères (UTOM) de Cavalaire-sur-Mer a cessé son activité en 1999.

La commune rachète le site en 2005 et, une fois l'usine déclassée et dépolluée, envisage d'intégrer le lieu à son projet de développement d'un tourisme vert.

L'idée est de s'insérer dans la "voie verte" qui relierait le domaine du Rayol à l'ouest au domaine de Pardigon à l'est en traversant le domaine du Foncin dont la Maison de la nature sera la porte d'entrée exclusive.

Sa vocation sera d'assurer un rôle pédagogique, d'éducation et de sensibilisation au territoire, à l'environnement et à la nature auprès de tous publics, enfants, adultes, résidents, touristes ou groupes scolaires, tout en créant du lien social. Située en plein coeur du site classé la Corniche des Maures, la Maison de la nature sera le point de départ de nombreuses randonnées

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage
Ville de Cavalaire-sur-Mer

Architecte
Oh!som

BE
Inddigo

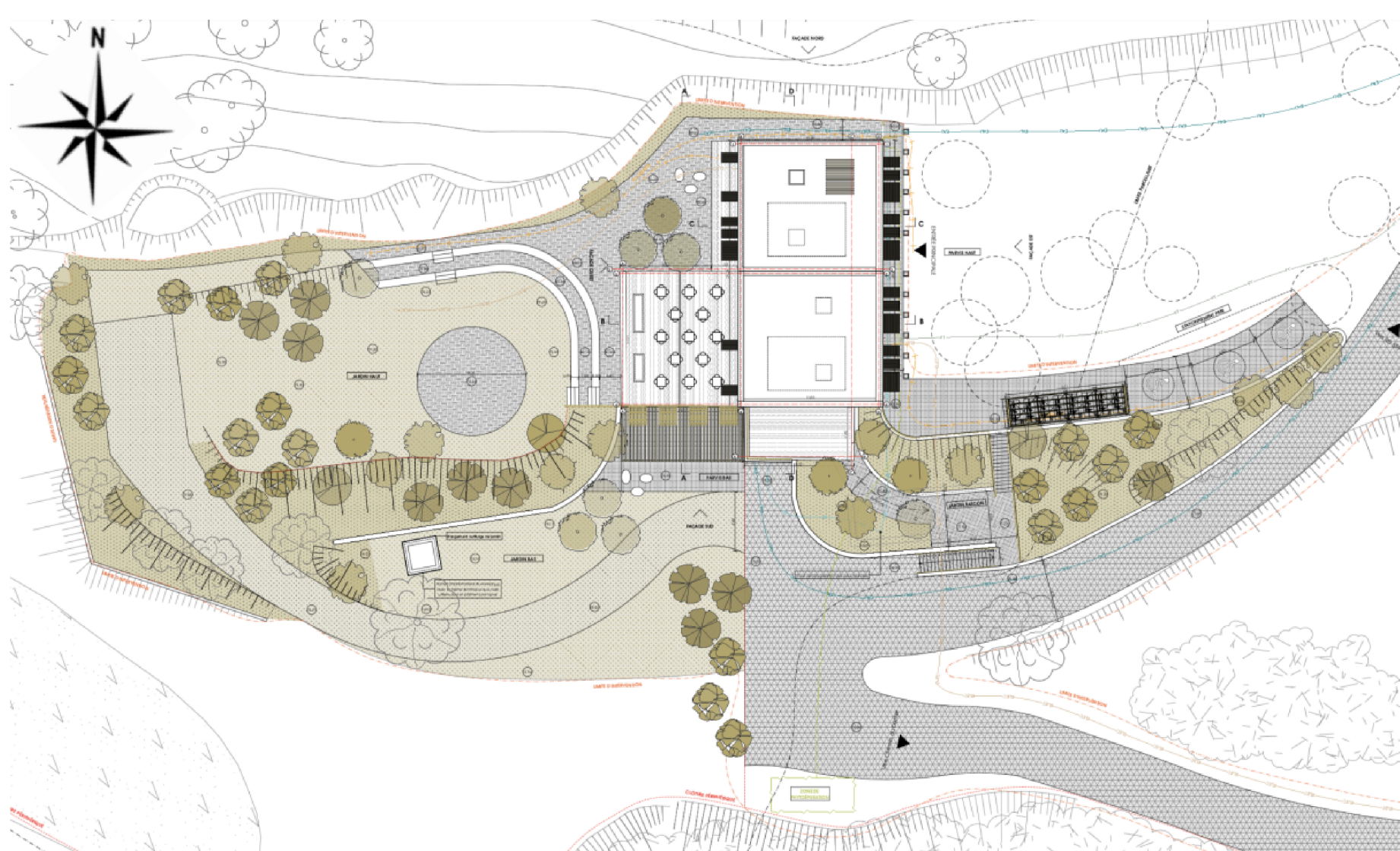
Accompagnateur
Antoine Grosjean



Les particularités du chantier

- Structure bois en Bois des Alpes ou du Massif central
- Isolation en fibre de bois
- Toilettes sèches en ERP
- Traitement des eaux de restauration en phytoépuration
- Revalorisation du patrimoine
- Désimperméabilisation et travail sur l'environnement paysager

Plan masse



Fiche d'identité

Typologie : tertiaire

Surface de plancher : 488 m²

Zone climatique : H3

Budget prévisionnel : 1,7 M€ H.T. (en 2019) - 2,8 M€ à la passation des contrats

Début des travaux : septembre 2022

Fin des travaux : fin février 2024

Enjeu n°1 : Un choix des matériaux contraint par le site en zone incendie

Développé en démarche BDM Or, le projet était ambitieux dès sa conception avec notamment une ITE en liège car il s'agit d'un matériau disponible dans le Var. Or le site se situe dans une zone exposée aux risques incendies et, malgré l'essartage, le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) a refusé la pose du liège apparent. Le nouveau PC prévoyait alors une ITI en paille de riz pour compenser. Hélas, la société qui devait intervenir a déposé le bilan. Finalement l'isolation se fait en fibre de bois.

A l'intérieur, la délimitation des espaces, l'escalier et les assises de l'amphithéâtre sont érigés en structure bois.

Des fenêtres en châssis bois ainsi que des protections solaires en bois sont également posées. Le projet est alimenté en bois des Alpes et Massif central.

Enjeu n°2 : La gestion de l'eau

Le Var est un département régulièrement concerné par les alertes sécheresse et l'eau se révèle un élément très précieux. Le projet intègre cette notion avec plusieurs mesures de préservation :

- installation de toilettes sèches dans un ERP et sur l'aire des jardins partagés
- un système de traitement de l'eau grise par phyto-épuration
- une cuve de 7m3 enterrée pour la récupération des eaux pluviales

Enjeu n°3 : Un projet didactique et cohérent

Le site classé de la Corniche des Maures se situe entre le Cap Bénat et la presqu'île de Saint-Tropez, face aux îles d'Or. On doit la préservation de cette fenêtre verte sur le littoral varois entre deux espaces urbanisés à l'héritière de la Maison Foncin érigée au coeur de cet espace et légué en 1977 au Conservatoire du Littoral. Consciente de la richesse de l'endroit, la Ville de Cavalaire-sur-Mer souhaite en faire un lieu de sensibilisation et de pédagogie sur la nature, la transition écologique et les risques incendies des feux de forêt. Conçu en ERP, la Maison de la Nature héberge une salle de conférences, un espace d'exposition, un atelier et un espace buvette-snacking. La maîtrise d'ouvrage a d'ailleurs conçu ce projet en concertation avec les futurs utilisateurs, dont une association locale animatrice de jardins partagés pour en aménager sur le site. Les établissements scolaires et le tissu associatif local sont associés aux réflexions.



L'ESCALIER EN BOIS

SYSTÈMES CONSTRUCTIFS

Murs extérieurs	Béton existant et ITI en fibre de bois	Rafraîchissement	Des brasseurs d'air
Plancher bas	Béton quartzé	Chauffage	Chaudière à bois
Menuiseries extérieures	Menuiserie bois double vitrage 4-16-4 Argon	Ventilation	CTA simple flux / moteurs électriques basses consommation / batterie de pré-chauffage alimentée par la chaudière bois
Toiture terrasse	Laine de roche 26 cm sur dalle béton	ECS	Préparateur instantané électrique en cuisine Pas ECS dans les lavabos des sanitaires

La commission BDM a apprécié

- L'assistance à maîtrise d'usage
- Le respect du bâtiment existant et la cohérence du projet dans son territoire

